

MEDINCELL

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
650, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Becouze
34, rue de Liège
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2019)

A l'assemblée générale
MEDINCELL
3, rue des Frères Lumière
34830 JACOU

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEDINCELL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Frais de recherche Voir note « 23 – Frais de recherche »</p>	
<p>Les frais de recherche représentent respectivement 12,3 millions d'euros en 2019 et 6,4 millions d'euros en 2018.</p> <p>Les dépenses de recherche se réfèrent à un grand nombre de contrats complexes (pré-clinique, clinique, recherche...) qui incluent des potentiels « milestones » à enregistrer dans les états financiers.</p> <p>À cette fin, nous considérons que les assertions de « séparation des exercices » et « d'exhaustivité » constituent un risque important pour les états financiers.</p> <p>Le risque se réfère à l'enregistrement ou l'absence d'enregistrement d'une dépense, même si la livraison du produit a eu lieu ou non ou si le service a été rendu ou non. De plus, il y a un risque d'anomalie significative que MedinCell ne mentionne pas dans ses états financiers un engagement significatif lié à un contrat.</p>	<p>Nous nous sommes entretenus avec la direction pour comprendre le dispositif de contrôle interne mis en place par la société concernant ce processus y compris le processus budgétaire lié à ces dépenses.</p> <p>Nous avons effectué des tests détaillés des dépenses comptabilisées à la fin de l'exercice, y compris les charges à payer en utilisant des méthodes d'échantillonnage.</p> <p>Nous avons également procédé à des tests détaillés des factures reçues par la société après la fin de l'exercice.</p> <p>Nous avons obtenu et analysé, pour chacune des sélections, les pièces justificatives, notamment les factures, les bons de livraison, les contrats et les modifications, le cas échéant, ainsi que les preuves de paiement.</p> <p>Nous avons également procédé à une revue des principaux contrats de collaboration.</p> <p>Enfin, nous avons examiné le caractère approprié des informations qualitatives et chiffrées fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels précisées ci-dessus.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société MEDINCELL par votre assemblée générale du 22 novembre 2002 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 13 mai 2015 pour le cabinet Becouze.

Au 31 mars 2019, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 17^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Becouze dans la 4^{ème} année, dont une année, pour les deux cabinets, depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Montpellier et Paris, le 22 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Becouze



Céline Gianni Darnet



Fabien Brovedani



COMPTES ANNUELS
AU 31 MARS 2019

SOMMAIRE

Bilan

Compte de Résultat

Notes annexes

NOTE 1 -	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
NOTE 2 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	8
NOTE 3 -	CONTINUTE DE L'EXPLOITATION	8
NOTE 4 -	PRINCIPES COMPTABLES.....	9
NOTE 5 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
NOTE 6 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
NOTE 7 -	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	13
NOTE 8 -	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
NOTE 9 -	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF.....	16
NOTE 10 -	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16
NOTE 11 -	ECARTS DE CONVERSION	17
NOTE 12 -	CAPITAUX PROPRES.....	17
NOTE 13 -	AIDES CONVENTIONNEES.....	20
NOTE 14 -	ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	21
NOTE 15 -	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	21
NOTE 16 -	ÉCHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	22
NOTE 17 -	COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	23
NOTE 18 -	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	23
NOTE 19 -	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	23
NOTE 20 -	PRODUCTION IMMOBILISEE	24
NOTE 21 -	AUTRES PRODUITS	24
NOTE 22 -	TRANSFERTS DE CHARGES	24
NOTE 23 -	FRAIS DE RECHERCHE.....	24
NOTE 24 -	CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	24
NOTE 25 -	EFFECTIF SALARIE.....	25
NOTE 26 -	RESULTAT FINANCIER	25
NOTE 27 -	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	25
NOTE 28 -	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	26
NOTE 29 -	OPERATIONS AVEC LES FILIALES	26
NOTE 30 -	IMPOT SUR LES BENEFICES ET FISCALITE LATENTE.....	27
NOTE 31 -	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION.....	28
NOTE 32 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	28

NOTE 33 - CONTRAT DE LIQUIDITE..... 30

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2019	Net 31 mars 2018
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets et droits similaires	2 549 828	1 110 380	1 439 448	1 342 852
Autres immobilisations incorporelles	6 743		6 743	675 376
Total immobilisations incorporelles	2 556 571	1 110 380	1 446 191	2 018 229
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages	2 915 769	976 772	1 938 996	1 047 002
Autres immobilisations corporelles	1 927 602	799 219	1 128 384	1 252 535
Immobilisations en cours	7 568		7 568	211 118
Total immobilisations corporelles	4 850 939	1 775 991	3 074 948	2 510 655
Immobilisations financières				
Autres participations	16 000		16 000	16 000
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	250 434		250 434	58 965
Total immobilisations financières	266 434	-	266 434	74 965
Actif Immobilisé	7 673 944	2 886 371	4 787 573	4 603 848
Créances				
Avances, acomptes versés	28 747		28 747	25 247
Créances clients et comptes rattachés	383 486		383 486	298 315
Autres créances	3 657 453		3 657 453	2 912 783
Total créances	4 069 686	-	4 069 686	3 236 345
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	20 180 328	92 589	20 087 739	4 560 283
Disponibilités	5 839 425		5 839 425	8 735 131
Total disponibilités	26 019 753	92 589	25 927 163	13 295 414
Charges constatées d'avance				
	507 478		507 478	225 439
Actif circulant	30 596 917	92 589	30 504 328	16 757 197
Frais d'émission d'emprunts à étaler	19 038		19 038	39 074
Ecart de conversion actif	166 873		166 873	98 361
Total	38 456 772	2 978 960	35 477 811	21 498 480

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 mars 2019	Net 31 mars 2018
Situation nette		
Capital social dont versé 200 913,08	200 913	144 513
Primes d'émission	33 149 414	229 762
Reserve légale	3 010 994	15 132
Report à nouveau	(14 117 214)	(5 157 379)
Résultat de l'exercice	(18 211 462)	(8 959 835)
Total Situation nette	4 032 645	(13 727 807)
Capitaux Propres		
Avances conditionnées	49 000	460 385
Autres fonds propres	49 000	460 385
Provision pour risques	166 873	513 365
Provision pour risques et charges	166 873	513 365
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		3 990 001
Emprunt Obligataire	11 575 868	17 072 167
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	4 788 303	6 331 878
Emprunt et dettes financières divers	10 662 958	2 997 084
Total dettes financières	27 027 129	30 391 129
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 644 184	1 278 996
Dettes fiscales et sociales	1 431 784	1 183 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 207	230 612
Total dettes diverses	3 078 175	2 692 907
Produits constatés d'avance	1 119 862	1 168 501
Dettes	31 225 166	34 252 537
Ecart de conversion passif	4 127	
Total	35 477 811	21 498 480

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Net 31 mars 2019	Net 31 mars 2018
Ventes de marchandises	273		273	
Production vendue de services		1 375 088	1 375 088	6 153 407
Chiffres d'affaires nets		1 375 088	1 375 361	6 153 407
Production immobilisée			246 552	344 920
Subventions d'exploitation			9 332	14 917
Transfert de charges et reprise de provision			66 342	21 699
Autres produits			174 089	105 359
Produits d'exploitations			1 871 676	6 640 301
Charges externes				
Achats de marchandises et frais de douanes				204 741
Achats de matières premières et autres approvisionnements			672 318	238 010
Autres achats et charges externes			9 054 729	6 524 865
Total charges externes			9 727 047	6 967 615
Impôts, taxes et versements assimilés				
			264 675	194 218
Charges de personnel				
Salaires et traitements			6 596 837	5 158 298
Charges sociales			2 746 068	2 470 946
Total charges de personnel			9 342 905	7 629 244
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			765 491	640 383
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			765 491	640 383
Autres charges d'exploitation				
			23 410	1 751
Charges d'exploitation			20 123 529	15 433 211
Résultat d'exploitation			(18 251 852)	(8 792 910)
Produits financiers				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			298 599	56 159
Reprise sur provision				205 705
Différence positive de change			95 361	47 305
Total produits financiers			393 960	309 169
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			146 589	112 873
Intérêts et charges assimilés			2 786 950	1 770 687
Différence négative de change			25 622	88 346
Total charges financières			2 959 161	1 971 906
Résultat financier			(2 565 201)	(1 662 737)
Résultat courant avant impôts			(20 817 053)	(10 455 647)
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			12 951	26 034
Produits exceptionnels sur opérations en capital				925
Reprises sur provisions et transferts de charges			428 000	82 000
Total produits exceptionnels			440 951	108 958
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			460 633	59 463
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			28 250	78 150
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			13 000	415 000
Total charges exceptionnelles			501 883	552 613
Résultat exceptionnel			(60 932)	(443 655)
Impôts sur les bénéfices			(2 666 524)	(1 939 467)
Total des produits			2 706 587	7 058 428
Total des charges			20 918 049	16 018 263
Perte			(18 211 462)	(8 959 835)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice dont le total est de 35 477 811 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 18 211 462 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

- MedinCell a annoncé le 8 octobre 2018 le succès de son introduction en bourse sur le Compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris. MedinCell a levé 30 millions d'euro pour une capitalisation boursière d'environ 144,1 M€ post augmentation de capital, sur la base d'un nombre d'actions de 19 878 372 actions. 4 137 931 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre au prix d'ouverture de 7,25 €. Cela représente une augmentation de capital d'un montant nominal de 41.379,31 €, par émission de 4 137 931 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 7,25 € par action nouvelle, comprenant un centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale et 7,24 € de prime de souscription. En date du 5 novembre 2018, MedinCell a annoncé la mise en œuvre partielle de la clause de sur-allocation qui génère la création de 194.946 nouvelles actions ordinaires supplémentaires au prix d'émission de 7,25 € par action, soit une levée supplémentaire d'un montant de 1,4 M€. Le montant total des fonds levés lors de l'introduction en bourse s'élève donc à 31,4 M€.

Lors de l'introduction en bourse, les 2 145 760 ORA d'un montant nominal historique de 7,2 M€ qui étaient en circulation (dont deux nouveaux contrats d'Obligations Remboursables en Actions (ORA) qui avaient été conclus en début d'exercice au profit de BNP Paribas Développement et de CM-CIC Innovation, pour un montant total de 3,2 M€), ont toutes été immédiatement remboursées en actions conformément aux termes des contrats et ont ainsi donné lieu à la création de 1 258 841 actions nouvelles émises au prix de 7,25 €, correspondant au cours d'introduction en bourse de l'action MedinCell, soit 9,1 M€ au total.

Lors de l'introduction en Bourse, et conformément au contrat d'emprunt obligataire de juillet 2016 qui la lie à MedinCell, la société Teva a souhaité participer à hauteur de 5 990 K€ à l'augmentation de capital au moyen de fonds issus d'un remboursement anticipé d'une partie de ses obligations.

- Financement additionnel de l'activité de Recherche et Développement pour la formulation et le développement de produits internes avec l'encaissement d'un prêt bancaire en juin 2018 de 7,5 M€ sur les 20 M€ obtenus auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
- Dans le cadre de l'accord de collaboration avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour la mise

au point de produits contraceptifs à durée prolongée pour les pays en développement, MedinCell a reçu une subvention de 3,5 millions de dollars de la Fondation Bill & Melinda Gates pour financer la phase de recherche de formulation de ce produit. Une première tranche de 2 millions de dollars avait été versée au début du programme en novembre 2017, et la seconde de 1,5 million de dollars a été versée en janvier 2019 suite aux premiers résultats prometteurs in vivo (voir Note 6.1).

- Signature d'un amendement le 27 août 2018 entre MedinCell et Corbion modifiant certains droits particuliers sur la filiale CM Biomaterials. MedinCell disposait sur cette filiale de certains droits particuliers sur conditions commerciales, notamment un droit d'approuver unilatéralement ou non la contractualisation avec certains clients et/ou le niveau de prix, auxquels elle a renoncé par avenant en date du 27 août 2018.
- Dissolution de la filiale aux Etats-Unis, MedinCell Corporation, le 28 janvier 2019. Ainsi, au 31 mars 2019, dix mois de son résultat ont été consolidés en intégration globale.

- Sur l'exercice clos le 31 mars 2019, le Groupe a poursuivi ses programmes de recherche et de développement cliniques et précliniques.

MedinCell développe un portefeuille de produits basés sur sa technologie BEPO® qui permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement bio résorbable. Destinés à différentes indications (psychiatrie, traitement de douleur, contraception, transplantation, etc.), tous les produits actuellement développés par MedinCell utilisent des principes actifs présents dans des médicaments déjà commercialisés. Par conséquent, les coûts et les temps de développement des produits peuvent être réduits. Cette catégorie de produits permet donc d'associer un risque plus faible de reformulation d'un médicament connu, par rapport à une nouvelle molécule, et le potentiel commercial d'un nouveau médicament grâce à l'augmentation de l'efficacité du traitement par rapport à ses formes existantes.

10 produits composent le portefeuille actuel de MedinCell, certains développés avec des partenaires de premier rang mondial comme Teva ou la Fondation Bill & Melinda Gates, d'autres en interne. Plusieurs de ces programmes ont connu des avancées significatives au cours de l'année.

Les deux produits les plus avancés ont avancé dans les phases d'études cliniques menées aux États-Unis :

- **mdc-IRM** est entré en étude clinique de Phase 3 aux États-Unis au mois de juin 2018 pour le traitement de la schizophrénie, en partenariat avec le groupe pharmaceutique international Teva. mdc-IRM est développé à partir d'un antipsychotique atypique couramment utilisé dans le traitement de cette maladie, la rispéridone. La schizophrénie, indication pour laquelle l'observance est un enjeu majeur, affecte plus de 23 millions de personnes dans le monde.
- **mdc-CWM** est en étude clinique de Phase 2 aux États-Unis depuis mai 2018 pour le traitement de la douleur et de l'inflammation postopératoire orthopédique, en

partenariat avec AIC, une entreprise spécialisée dans la chirurgie orthopédique. Il s'agit d'une nouvelle formulation d'un anti-inflammatoire, injectable dans l'espace articulaire au moment d'une pose de prothèse de genou, visant à diminuer significativement les douleurs et inflammations postopératoires et à réduire la prise d'opioïdes.

Deux autres produits sont entrés en phase développement réglementaire préclinique cette année :

- **mdc-TJK**, un antipsychotique également développé en partenariat avec le groupe Teva, dont les études précliniques réglementaires ont été lancées en avril 2018.
- **mdc-CMV**, premier programme interne de MedinCell à entrer en développement, vise à améliorer la prise en charge de la douleur postopératoire, à réduire les risques de douleurs chroniques suite à une intervention chirurgicale, et à éviter le recours aux opiacés. mdc-CMV permettra en effet une anesthésie et au moins trois jours de gestion de la douleur post-opératoire après une unique injection de ropivacaïne, un anesthésique local déjà largement utilisé.

Le programme **mdc-DOM** (urologie) est quant à lui venu s'ajouter cette année aux 5 autres programmes en phase de sélection de lead formulation, c'est-à-dire que les équipes de MedinCell mettent au point un prototype du produit respectant les spécifications ciblées, notamment la durée d'action et la dose de principe actif qui doit être diffusée de manière régulière.

NOTE 2 - Evénements postérieurs à la clôture

Mise en œuvre le 1^{er} avril 2019 des délégations de compétence qui ont été conférées au Directoire aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2018 à l'effet de procéder à :

- l'attribution de 190.543 options de souscription d'actions ordinaires ;
- l'attribution de 99.960 actions gratuites ordinaires de la Société ;
- l'émission réservée d'un maximum de 18.490 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société.

Le 24 avril 2019, MedinCell a totalement remboursé son emprunt contracté en octobre 2010 pour 1 M\$.

NOTE 3 - Continuité de l'exploitation

Il n'y a pas à la clôture de l'exercice d'événements venant remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

La trésorerie disponible au 31 mars 2019 est de 25,9 M€, le chiffre d'affaires prévisionnel, les autres produits de l'activité, le remboursement du crédit d'impôt recherche 2018 pour 2,4 M€ et la disponibilité

de fonds auprès de la Banque Européenne d'Investissement permettent à la société de couvrir ses besoins de trésorerie au cours des 12 prochains mois.

NOTE 4 - Principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées présentes dans les notes annexes sont établies en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les frais de développement sont immobilisés lorsqu'un projet remplit l'ensemble des critères retenus par les règles et méthodes comptables françaises. L'amortissement est fonction du temps de développement de chaque projet et ne peut dépasser 5 ans.

Au 31 mars 2019, un projet actuellement en cours satisfait aux critères d'immobilisation corporelle pour un montant de 7,6 K€. Des immobilisations incorporelles en cours satisfont également aux critères d'immobilisation à hauteur de 6,7K€.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Brevet	20 ans
Matériel de Laboratoire	5 à 10 ans
Installations et agencements divers	3 à 15 ans
Matériels de bureau et informatique	2 à 3 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'entrée. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité de l'actif à la date d'arrêté des comptes est inférieure à sa valeur comptable.

Annexe au 31 mars 2019

- Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Aides conventionnées

Les avances remboursables sont en totalité inscrites en autres fonds propres et les dépenses engagées sur les projets sont comptabilisées en charges d'exploitation. En cas d'échec du projet financé, une demande de constatation d'échec est formulée auprès de l'organisme financeur. Si elle aboutit, l'abandon de créance est constaté en produit exceptionnel dès réception de l'acceptation du constat d'échec.

- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables établies par la direction. Elles comprennent également les écarts de conversion actif.

- Chiffre d'affaires

Contrats de partenariat

Le revenu provient des contrats de partenariat conclus avec des laboratoires de l'industrie pharmaceutique pour des programmes de recherche. Les revenus relatifs à ces contrats sont constitués :

- de paiements pour le financement de la recherche, qui sont fonction des ressources allouées au programme scientifique concerné, et qui sont calculés sur la base du nombre de « FTE » (*Full Time Equivalent* ou Equivalent Temps Plein) alloués, multipliés par un taux annuel de facturation. Ils incluent également les coûts directs de matériels, équipements et des activités sous-traitées. Ces paiements sont reconnus en chiffre d'affaires linéairement ou sur la durée contractuelle du programme de recherche concerné ;
- de paiements non remboursables. Ces montants sont immédiatement enregistrés en chiffre d'affaires dès lors que leur recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge de la société, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée des contrats ou bien en fonction de l'avancement des dépenses, sur la durée d'exécution des obligations.

Le revenu provenant des autres contrats de partenariat est reconnu en compte de résultat en fonction des termes du contrat et de l'avancement des programmes si applicable.

Ventes de licences

Le revenu provenant de la vente des licences est reconnu en compte de résultat en fonction des termes de l'accord de licence. Les contrats prévoient généralement (i) un droit d'entrée non remboursable et non renouvelable et (ii) des redevances basées sur des étapes clefs définies précisément dans l'accord de licence et/ou sur les ventes réalisées par les licenciés de produits ou de technologie :

- Le revenu lié au droit d'entrée est reconnu lorsqu'il n'existe pas d'incertitude significative quant à son recouvrement, c'est-à-dire généralement à la signature d'un contrat non résiliable qui autorise le bénéficiaire de la licence à exploiter ces droits librement, sans autre obligation de la part du concédant. Dans le cas où le contrat donne des obligations postérieures à la société, le revenu est enregistré en fonction des termes du contrat et de l'avancement des programmes si applicable.
- Les redevances de licences sont basées sur :
 - des étapes clefs définies précisément dans l'accord de licence
 - et/ou sur les ventes réalisées par les licenciés de produits ou de technologies.

Elles sont comptabilisées selon les termes de l'accord de licence lorsque les éléments déclencheurs peuvent être déterminés de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Vente de polymères destinés à des études de faisabilités préliminaires, des études précliniques ou cliniques

Le revenu est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- la preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- la livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée (livraison ne transitant généralement pas par le Groupe) ;
- le prix est fixe et déterminable.

Le revenu généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

- Subventions

Depuis sa création, la société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre de subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

Ces subventions sont comptabilisées en résultat à la date de leur octroi sous réserve que les conditions suspensives soient réalisées.

- Crédit d'impôt recherche

La détermination du crédit d'impôt a été réalisée par la société en adoptant une démarche structurée et des méthodologies appropriées décrites ci-après :

Le périmètre des activités de recherche et développement ouvrant droit au crédit d'impôt recherche a été délimité en effectuant une analyse au cas par cas de chaque projet de recherche et de leur état d'avancement. Seules les dépenses de développement expérimental ont été prises en compte dans le calcul du crédit d'impôt.

Les amortissements des immobilisations dédiées en partie à des activités de recherche ont été retenus en appliquant une clé de répartition déterminée selon des critères objectifs, tels que le temps d'utilisation à des activités éligibles et le nombre de personnes affectées à ces activités.

Les dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens ont été prises en compte sur la base du suivi interne constitué par des feuilles de temps faisant mention du nombre d'heures consacrées aux différents projets de recherche éligibles identifiés, et des travaux réalisés et rattachés au projet concerné. Les dépenses de sous-traitance ont été retenues lorsque le prestataire auquel sont confiés les travaux de recherche est établi sur le territoire d'un Etat membre de l'Union Européenne, ou de l'Espace économique européen et si le prestataire est agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La société dispose d'un dossier justificatif et d'un dossier scientifique de chacun des projets éligibles identifiés, grâce à la mise en place d'un suivi en temps réel des projets de recherche et des moyens techniques, humains et financiers associés.

NOTE 5 - Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Brut au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Virements de l'exercice/dim	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences	2 271 783	278 045			2 549 828
Immobilisations en-cours	675 376	253 295	921 928		6 743
TOTAL	2 947 159	531 340	921 928	0	2 556 571

Amortissement des immobilisations incorporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences	928 931	181 449			1 110 380
Immobilisations en-cours					
TOTAL	928 931	181 449	0	0	1 110 380

La société a poursuivi la consolidation de sa propriété intellectuelle.

La principale immobilisation en cours au 31 mars 2018, constituée d'un prototype destiné à améliorer les analyses des formulations et la caractérisation de relargage automatique, a été mise en service le 1^{er} février 2019, les critères d'activation ayant été réunis. Les coûts liés à ce projet représentent un total de 1 129K€

intégrés en matériels de laboratoire (immobilisations corporelles) dont 247K€ au titre de l'exercice écoulé.

NOTE 6 - Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Acquisit. de l'exercice	Virements de l'exercice/dim	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Matériels de laboratoire	1 794 551	1 221 950		100 732	2 915 768
Installations et agencements divers	1 416 304	35 284	10 167	0	1 441 422
Matériels de bureau et informatique	312 961	77 308		1 826	388 444
Autres immobilisations	73 123	24 614		0	97 737
Immobilisations en cours	211 118	7 867	211 217	200	7 568
TOTAL	3 808 058	1 367 023	221 384	102 758	4 850 939

Amortissement des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice/dim	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Matériels de laboratoire	747 549	314 591		85 368	976 772
Installations et agencements divers	346 530	150 302	763	0	496 070
Matériels de bureau et informatique	175 702	83 243		101	258 844
Autres immobilisations	27 622	16 683	0	0	44 304
Immobilisations en cours	0		0	0	0
TOTAL	1 297 404	564 818	763	85 468	1 775 991

La société a investi sur la période afin de supporter et maximiser sa croissance notamment par :

- L'aménagement de nouvelles salles dans le laboratoire, notamment une nouvelle salle équipée en atmosphère contrôlée ;
- Des équipements de laboratoire (centrifugeuse, sample organizer...)
- L'acquisition de matériel informatique principalement liée à la sécurisation des serveurs et des données

Les immobilisations en cours concernent principalement un projet de mise en place d'un équipement permettant la filtration sous pression de quantités importantes de produits finis ou de placebos.

NOTE 7 - Immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentation	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Ecart de change	Brut à la fin de l'exercice
Dépôts et cautionnements	58 965	2 240	-	2 940	-	58 265
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	19 130	431 191	-	242 151	-	208 169
TOTAL	78 095	433 431	-	245 091	-	266 435

Dépréciation des Immobilisations financières	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 130	-	-	3 130	-
TOTAL	3 130	-	-	3 130	-

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées d'un nouveau contrat de liquidité souscrit le 22 octobre 2018 confié à la société Kepler Cheuvreux (200K€). Ce contrat fait l'objet d'un paragraphe dans la présente annexe (Note 33).

NOTE 8 - Etat des échéances des créances

La société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche de l'année 2017 au cours de l'année écoulée pour un montant de 1 728 K€. MedinCell a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche de l'année 2018 qui s'élève à 2 385 K€ conformément aux textes en vigueur.

Créances clients

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières	58 265	0	58 265
Total de l'actif immobilisé	58 265	0	58 265
Créances clients	383 486	171 697	211 789
Dont clients douteux ou litigieux			
Personnel et comptes rattachés	600	600	
SECU	1 400	1 400	
Etat/Collectivité impôts et taxes	3 577 355	2 955 276	622 080
Dont crédit d'impôt recherche	2 925 441	2 384 589	540 852
Dont crédit Impot Innovation	142 812	80 000	62 812
Dont crédit d'impôt famille	74 712	56 296	18 416
Dont CICE	148 144	148 144	0
Dont crédit de TVA	286 246	286 246	0
Dont créance CVAE			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	78 097	78 097	0
Total de l'actif circulant	4 040 939	3 207 070	833 869
Charges constatées d'avance	507 478	507 478	0
TOTAL	4 606 682	3 714 548	892 134

Durée restante à courir à la date du bilan	< 60 jours	De 60 jours à 90 jours	> 90 jours	Total
Créances clients non échues	48 348			48 348
% d'apurement à la date d'arrêté des comptes	100%			100%

Evolution de la créance de CIR

Montants en milliers d'euros	CIR
Créance au 31 mars 2017	1 695
+ Créance fiscale comptabilisée sur l'exercice	1 783
- Paiement reçu durant l'exercice au titre du CIR 2016	(1 283)
Autres mouvements	(25)
Créance au 31 mars 2018	2 170
+ Créance fiscale comptabilisée sur l'exercice	2 926
- Paiement reçu durant l'exercice au titre du CIR 2017	(1 728)
Autres mouvements	
Créance au 31 mars 2019	3 368

NOTE 9 - Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance	31 mars 2019	31 mars 2018
Sous-traitance CRO	40 123	31 965
Frais de développement commercial	27 600	21 272
Location matériel	5 088	
Documentations	58 735	13 662
Abonnement Logiciel	136 561	58 850
Maintenance matériel	36 101	
Autres (dont energie)	75 207	66 534
Collaboration académique	90 446	
Honoraires bourse	28 413	
Assurances	9 205	33 156
TOTAL	507 478	225 439

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants	31 mars 2019	31 mars 2018
Etat - produits à recevoir	622 080	492 364
Fournisseurs - avoirs à recevoir	78 097	
Divers	23 499	11 900
TOTAL	723 676	504 264

Le produit à recevoir correspond principalement au CIR et CII du 1^{er} trimestre 2019.

NOTE 10 - Valeurs mobilières de placement

Au 31 mars 2019, la société dispose de :

- 50 K€ à maturité 1 an.
- 4,7 M€ dans d'un contrat de capitalisation (2,6 M€ sous forme de fonds généraux, 1,5 M€ alloué à des obligations et 0,6 M€ en portefeuille non alloué) avec des échéances entre 2019 et 2022 et possibilité de sortie à tout moment.
- 15M€ placés dans des CAT 3 ans (Comptes A Terme) répartis en 17 contrats à échéance commune du 25/01/2022, avec possibilité de remboursement anticipé à tout moment moyennant une pénalité de 0,2% la première année
- 0,5M placés dans des DAT 1 et 3 mois (Dépôts A Terme) répartis en 5 contrats à échéances du 23/04/2019 et 24/06/2019, avec possibilité de remboursement anticipé à tout moment.

Annexe au 31 mars 2019

NOTE 11 - Ecart de conversion

Au 31 mars 2019, un écart de conversion actif a été enregistré pour 167 K€ qui correspond majoritairement à l'écart de change sur l'emprunt en dollars (160,4 K€).

NOTE 12 - Capitaux propres

- Tableau des variations des capitaux propres

	Nombre d'actions	Valeur unitaire en euros	Montant en euros
[A] Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	14 451 300		(13 727 806,89)
[B] Résultat de l'exercice			(18 211 461,70)
[C] Augmentation/ (Diminution) de capital en numéraire	4 381 167	0,01	31 474 279,27
<i>Dont variation du capital</i>	4 381 167	0,01	43 811,67
<i>Dont variation de la prime d'émission</i>			31 430 467,60
[D] Augmentation / (Diminution) de capital par conversion d'obligations	1 258 841	0,01	7 329 534,75
<i>Dont variation du capital</i>	1 258 841	0,01	12 588,41
<i>Dont variation de la prime d'émission</i>			7 316 946,34
[E] Augmentation / (Diminution) de capital par compensation de créance			0,00
<i>Dont variation du capital</i>			
<i>Dont variation de la prime d'émission</i>			
[F] Autres variations			(2 831 900,02)
[G] Capitaux propres à la clôture de l'exercice [A] + [B] + [C] + [D] + [E] + [F]	20 091 308		4 032 645,41

- Historique des mouvements sur le capital

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises ou annulées	Capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé d'actions total en circulation	Valeur nominale
23 décembre 2002	Création	74 000	37 000		37 000,00	74 000	0,50
22 octobre 2004	Augmentation de capital	148 000	74 000	22 200	111 000,00	222 000	0,50
	Emission d'actions ordinaires	20 161	10 081	39 919	121 080,50	242 161	0,50
31 décembre 2005	Emission d'actions de préférence	60 484	30 242	119 758	151 322,50	302 645	0,50
31 décembre 2005	Augmentation de capital	80 645	40 323	159 677	151 322,50	302 645	0,50
9 septembre 2014	Réduction de capital	(12 254)	(6 127)		145 195,50	290 391	0,50
Exercice 2015/2016	Exercice BSA /BSCPE	1 086	543	20 902	145 738,50	291 477	0,50
Exercice 2016/2017	Exercice BSA /BSCPE	666	333	19 945	146 071,50	292 143	0,50
19 décembre 2016	Réduction de capital	(3 900)	(1 950)	0	144 121,50	288 243	0,50
16 mars 2017	Division du nominal				144 121,50	14 412 150	0,01
Exercice 2017/2018	Exercice BSA /BSCPE	39 150	392	30 576	144 513,00	14 451 300	0,01
Exercice 2018/2019	Exercice BSA /BSCPE	30 300	303	25 579	144 816,00	14 481 600	0,01
9 octobre 2018	IPO	4 137 931	41 379	29 958 620	186 195,31	18 619 531	0,01
9 octobre 2018	Affectation 10% réserve légale			(2 995 862)	186 195,31	18 619 531	0,01
9 octobre 2018	Conversion ORA	1 258 841	12 588	7 316 946	198 783,72	19 878 372	0,01
7 novembre 2018	Green shoe	194 946	1 949	1 411 409	200 733,18	20 073 318	0,01
Exercice 2018/2019	Frais IPO			(2 831 900)	200 733,18	20 073 318	0,01
Exercice 2018/2019	Exercice BSA /BSCPE	17 990	180	34 859	200 913,08	20 091 308	0,01

Annexe au 31 mars 2019

- Répartition du capital et des droits de vote

Le tableau suivant résume la répartition du capital et des droits de vote de la société à la clôture de l'exercice :

	% en capital au 31/03/2019	% en droit de vote nets au 31/03/2019
Autre (y compris Teva, CMC-Innovation, BNP Paribas Développement)	33%	20%
Anciens collaborateurs & actionnaires historiques	25%	29%
Famille Nguyen	22%	25%
Collaborateurs actifs (management, employés & consultants)	21%	26%
TOTAL	100%	100%

- Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) / Bons de souscription d'actions (BSA)

Plan BSA/BSCPE 2014

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2014 a adopté un plan d'attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et de Bons de Souscription d'Actions (BSA) permettant l'attribution d'un maximum de 12 254 bons (maximum cumulé des BSPCE et des BSA) jusqu'au 9 septembre 2016.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné pouvoir au Directoire pour la mise en œuvre et l'attribution des BSPCE et des BSA. A la date de clôture de l'exercice, 5 219 BSPCE ont été attribués à des salariés de la société et 7 011 BSA ont été offerts à la souscription à des partenaires de la société.

Situation au 31 mars 2019

	Prix d'exercice	Prix de souscription	Nombre d'instruments		
			Attribués	Exercés	Annulés
BSA	12	1,2	6 786	534	4 746
BSCPE	12	0	5 219	1 488	1 200

Plan BSA/BSCPE 2016

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2016 a adopté un plan d'attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et de Bons de Souscription d'Actions (BSA) permettant l'attribution d'un maximum de 8 211 bons (maximum cumulé des BSPCE et des BSA) jusqu'au 9 mai 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné pouvoir au Directoire pour la mise en œuvre et l'attribution des BSPCE et des BSA. A la date de clôture de l'exercice, 1 090 BSPCE ont été attribués à des salariés de la société et 1 565 BSA ont été offerts à la souscription à des partenaires de la société.

Situation au 31 mars 2019

	Prix d'exercice	Prix de souscription	Nombre d'instruments		
			Attribués	Exercés	Annulés
BSA	35	3,5	1 565	463	647
BSCPE	35	0	1 090	295	170

Plan BSA/BSCPE 2016'

Le 5 mai 2017, le Directoire a décidé d'attribuer pour 2 146 BSPCE à des salariés de la société et 1 121 BSA ont été offerts à la souscription à des partenaires de la société.

Situation au 31 mars 2019

	Prix d'exercice	Prix de souscription	Nombre d'instruments		
			Attribués	Exercés	Annulés
BSA	62	6	1 121	224	-
BSCPE	62	0	2 146	420	153

Plan BSA/BSCPE 2017

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2017 a adopté un plan d'attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et de Bons de Souscription d'Actions (BSA) permettant l'attribution d'un maximum de 149 310 bons (maximum cumulé des BSPCE et des BSA) jusqu'au 9 mai 2017. A la date de clôture de l'exercice, 23 000 BSPCE ont été attribués à des salariés de la société au prix de 5,80€.

	Prix d'exercice	Prix de souscription	Nombre d'instruments		
			Attribués	Exercés	Annulés
BSCPE	5,8	0	23 000	3 840	3 100

NOTE 13 - Aides conventionnées

Le détail des avances conditionnées est présenté ci-après (en €) :

Avances conditionnées	BPI	BPI	BPI	Total
	A1005029 J	A1206003 J	A1311013 J	
Montant à l'ouverture de l'exercice	221 885	195 000	43 500	460 385
Versements obtenus	-	-	-	-
Remboursements effectués	(221 885)	(155 000)	(34 500)	(411 385)
Abandons consentis de la part de l'organisme	-	-	-	-
Montant à la clôture de l'exercice	(0)	40 000	9 000	49 000
Objet	Développement plateforme - Bepo	Développement plateforme - Bepo	R&D International	
Avec ou sans intérêt	Sans intérêt	Sans intérêt	Sans intérêt	
Probabilité de remboursement	100%	100%	100%	

La probabilité de remboursement des avances est fournie, sous toutes réserves, et comporte des incertitudes inhérentes à la conduite de tout projet de recherche. Elle résulte de l'appréciation de la direction de la société en fonction des critères suivants :

- Une probabilité de 100% correspond à l'absence d'éléments susceptibles de remettre en cause la correcte finalisation du projet tant sur le plan technique que commercial.
- Une probabilité de 50% signifie l'existence d'éléments susceptibles de compromettre le succès complet du projet. A ce stade, il peut être envisagé le succès partiel ou l'échec du projet.
- Une probabilité de 0% se rapporte à la phase de notification de l'échec du projet. Le constat d'échec a été demandé par la société mais n'a pas été constaté par l'organisme à la clôture de l'exercice.

Échéancier de remboursement des avances conditionnées (en €)

Avances conditionnées	BPI A1005029 J	BPI A1206003 J	BPI A1311013 J	Total
Montant à la clôture de l'exercice	(0)	40 000	9 000	49 000
Remboursements selon la convention :				
Inférieurs à 1 an	-	40 000	9 000	49 000
Entre 1 et 2 ans	-	-	-	-
Entre 2 et 3 ans	-	-	-	-
Au-delà de 3 ans	-	-	-	-
Probabilité de remboursement	100%	100%	100%	
Remboursements selon la probabilité de succès :				
Inférieurs à 1 an	-	40 000	9 000	49 000
Entre 1 et 2 ans	-	-	-	-
Entre 2 et 3 ans	-	-	-	-
Au-delà de 3 ans	-	-	-	-

NOTE 14 - Etat des provisions et des dépréciations

Provisions	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	A la fin de l'exercice
Depreciation cc MDC Corp	0				0
Provision perte change	98 365	68 508			166 873
Provision risque PH	415 000	13 000	428 000		0
TOTAL Risques et charges	513 365	81 508	428 000	0	166 873
Provision sur immo	3 130			3 130	0
Provision VMP	14 508	78 081			92 589
	0				0
TOTAL Dépréciation	17 638	78 081	0	3 130	92 589
TOTAL GENERAL	531 003	159 589	428 000	3 130	259 462

La provision pour risques et charges correspond pour 160,4 K€ à la perte de change sur l'emprunt en dollars et pour 6,5 K€ sur les dettes fournisseurs.

La provision pour dépréciation correspond à la perte de valeur des valeurs mobilières de placement.

NOTE 15 - Emprunts et dettes financières

Annexe au 31 mars 2019

Emprunts et dettes financières	Montant brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt convertible				
Autre emprunt obligataire	11 575 868	189 768	11 386 100	
Emprunt établissement crédit				
Moins d'1 an à l'origine				
Plus d'1 an à l'origine	4 788 303	1 546 177	3 242 126	
Emprunts et dettes FI divers	10 662 958	1 604 883	9 058 075	
TOTAL	27 027 129	3 340 828	23 686 301	0

Tableau variation d'endettement

Emprunts et dettes financières	Montant début exercice	Versement	Interets capitalisés	Remboursement redemption	Ecart de conversion	Montant fin exercice
TOTAL	30 391 130	7 500 000	1 068 789	-12 021 390	88 601	27 027 129

Sur l'exercice, la Société a bénéficié d'un nouvel emprunt afin de soutenir sa croissance et son expansion à travers l'encaissement le 25 juin 2018 d'un montant de 7,5 M€ correspondant à la première tranche d'un prêt de 20 M€ contractualisé auprès de la Banque Européenne d'Investissement. Le tirage des tranches suivantes est soumis à certaines conditions liées à l'activité du Groupe et au renforcement des fonds propres de la Société. L'Introduction en Bourse réalisée en octobre 2018 permet de lever la condition relative au renforcement des fonds propres nécessaire aux tirages des tranches suivantes.

NOTE 16 - Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes d'exploitation	Montant brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 644 184	1 644 184		
Dettes sociales	1 303 074	1 303 074		
Dettes fiscales	128 710	128 710		
Autres dettes	2 207	2 207		
Produits constatés d'avance	1 119 862	1 119 862		
TOTAL	4 198 038	4 198 038	0	0

Antériorité selon la date d'échéance	< 60 jours	De 60 jours à 90 jours	> 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	1 643 473	540	171	1 644 184
% d'apurement à la date d'arrêté des comptes	99,96%	0,03%	0,01%	100%

NOTE 17 - Comptes de régularisation passif

Charges à payer incluses dans les postes suivants	31 mars 2019	31 mars 2018
Emprunts - interets courus	2 711 614	2 697 379
Fournisseurs FNP	589 866	638 130
Dettes sociales	1 303 074	1 174 329
Dettes fiscales	50 773	8 971
TOTAL	4 655 327	4 518 808

Les charges sur emprunts correspondent aux intérêts courus et capitalisés sur emprunt obligataire, sur emprunt en dollars et sur emprunt BEI. Les charges à payer relatives aux dettes sociales correspondent principalement à la provision pour congés payés, aux dettes du mois ou trimestre envers les organismes sociaux et à la provision pour primes.

NOTE 18 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 120 K€ au 31 mars 2019 et s'expliquent notamment par la facturation sur la fin du trimestre d'activité de recherche pour les activités futures à réaliser.

NOTE 19 - Chiffre d'affaires

	France	Export
Prestations de developpement		1 375 088
Licence, milestones et royalties		
Ventes de marchandises	273	
TOTAL	273	1 375 088

Le chiffre d'affaires au 31 mars 2019 correspond principalement à des prestations de développement pour 1,4 M€.

NOTE 20 - Production immobilisée

Le prototype présent dans les comptes annuels au 31 mars 2018 en immobilisation en cours et destiné à améliorer les analyses des formulations et la caractérisation de relargage automatique, a été mis en service le 1^{er} février 2019, les critères d'activation ayant été réunis. Le projet a représenté une production immobilisée de 1 129K€ depuis son lancement, dont 247K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

NOTE 21 - Autres produits

Les autres produits correspondent principalement aux royalties versées par CM Biomaterials pour 172 K€ dans le cadre de la Joint Venture avec Corbion.

NOTE 22 - Transferts de charges

Les transferts de charges correspondent aux divers remboursements sociaux pour 63 K€.

NOTE 23 - Frais de recherche

La société a affecté, comme pour les exercices précédents la majorité de ses ressources à ses activités de recherche et développement. L'ensemble des frais investis par la société dans le cadre de ses activités internes de recherche et développement s'élève à 12,3 M€. Ces frais augmentent de 5,9M€ par rapport à l'année précédente, dûs à l'augmentation des produits dans le pipeline et le renforcement des équipes.

NOTE 24 - Crédit impôt compétitivité emploi

La société est éligible au Crédit Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») au titre de l'année 2018. Le montant de CICE reconnu dans les comptes sur l'exercice est de 148 K€. L'éligibilité au CICE permet et va permettre à la société de renforcer ses activités de recherches et développement et d'apporter les supports nécessaires à son accélération.

NOTE 25 - Effectif salarié

L'effectif du personnel de la société à la fin de l'exercice 2018/2019 s'élève à 124 salariés contre 110 au 31 mars 2018. L'effectif moyen équivalent à temps plein est de 116 salariés pour 2018/2019 comparé à 96 pour 2017/2018.

NOTE 26 - Résultat financier

Résultat Financier	Charges	Produits	Total
Dotation/ reprise provision RC	(146 589)	-	(146 589)
Revenus VMP		298 599	298 599
Intérêts et charges assimilés	(2 786 950)		(2 786 950)
Différence de change	(25 622)	95 361	69 739
TOTAL	(2 959 161)	393 960	(2 565 201)

Le résultat financier est principalement composé par les charges d'intérêts sur les emprunts obligataires et Banque Européenne d'Investissement.

NOTE 27 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des éléments suivants :

Résultat Exceptionnel	Charges	Produits	Total
Sur opérations de gestion			
<i>Penalites et amendes fiscales</i>			0
<i>Charges/Produits exceptionnels ope gestion</i>	8 589	21	-8 568
<i>Charges deductibles exercices anterieurs</i>	60 132	12 930	-47 202
<i>Charges non deductible exercices anterieurs</i>			
Sur opérations en capital			
<i>Valeurs nettes comptables immo cedees</i>	20 419		-20 419
<i>Charges exceptionnelles diverses</i>	7 831		-7 831
<i>Charges exceptionnelles sociales</i>	391 912		-391 912
Dotations aux amort. & provis.	13 000	428 000	415 000
TOTAL	501 883	440 951	-60 932

- Les produits exceptionnels sont composés principalement de diverses régularisations de comptes fournisseurs sur exercices antérieurs et de reprises de provision pour risque Prud'hommal pour 428 K€.
- Les charges exceptionnelles sont principalement composées de :
 - 20 K€ de VNC concernant des immobilisations sorties
 - 13 K€ de provision pour risque Prud'hommal

- 392K€ de charges RH qui avaient fait l'objet de 428K€ de provision pour risque Prud'hommal
- 54,4K€ de régularisations sur contrat de capitalisation
- 8 K€ de mali sur actions propres

NOTE 28 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 392 K€ hors taxes au titre de l'exercice

Montants en K€	Becouze	PWC
Honoraires certifications des comptes	121	99
Honoraires IPO	72	99
SACC requis par les textes (France)	1	1
Total	193	199
	392	

NOTE 29 - Opérations avec les filiales

MedinCell S.A. détient une filiale au 31 mars 2019 : CM Biomaterials. La société a été créée en aout 2015 aux Pays Bas sous la forme d'une joint-venture en collaboration avec Corbion. Les actionnaires sont à parts égales Medincell et Corbion.

La filiale MedinCell Corporation créée juridiquement en février 2010, puis relocalisée en 2014 à Boston, a été dissoute le 28 janvier 2019.

- Tableau des filiales et des participations:

Dénomination	Capital, Capitaux propres	Quote-part, Dividendes	Val. Brute Val. Nette	Prêts , Avances par MDC S.A	Chiffre d'affaires, Résultat
MedinCell Corporation			- -		0 (692 154)
CM Biomaterials	19 977 25 239	50,00%	10 000 10 000		1 429 436 926

- Informations avec les entreprises liées ou les participations :

En €	Entreprises liées	Participations
Actif immobilisé :		
- Participations	10 000	6 000
- Créances rattachées à des participations	-	
Actif et passif circulants :		
- Autres créances	369 360	
- Autres dettes	236 418	
Charges et produits d'exploitations :		
- Achats :		
matières premières	471 156	
commitment fees	508 149	
- Royalties	171 697	

NOTE 30 - Impôt sur les bénéfices et fiscalité latente

Le solde de l'impôt correspond principalement à un crédit d'impôt recherche pour un montant de 2 384 K€, un crédit impôt innovation pour 80 K€ et un crédit impôt famille pour 56K€.

La société dispose de déficits reportables provenant des exercices antérieurs auquel s'est rajouté le déficit de l'exercice. A la clôture, le montant des déficits reportables s'élève à 42 257 K€.

NOTE 31 - Rémunération des organes de direction

Le montant global des rémunérations brutes perçu par l'ensemble des membres du Directoire s'élève à 520 K€ pour l'exercice.

Le montant global des rémunérations brutes perçu par l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance s'élève à 25 K€ pour l'exercice.

NOTE 32 - Engagements hors bilan

La ventilation par échéance des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux est présentée ci-après (en K€) :

Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux	Total
Contrats de location simple	415
Engagement Credits baux	205
Engagement envers ses salariés	359
TOTAL ENGAGEMENT DONNE	979
Engagement reçu de la filiale	-
TOTAL ENGAGEMENT RECU	-

- Contrats de location simple

Un bail a été signé avec la société SCI PAGENO au titre des locaux occupés par la société à compter du 1er juin 2009. Ledit bail est conclu pour une durée de 9 années avec une faculté de résiliation triennale. Un avenant a été signé le 28 mai 2018 prorogeant le bail jusqu'au 31 mai 2019, moyennant un préavis de 6 mois à observer pour toute sortie. L'engagement hors bilan au 31 mars 2019 correspond donc aux six mois de loyers préavis.

Le bail signé avec la société Indivision Tisserand au titre des nouveaux locaux à compter de mi mars 2016, est conclu pour une durée de 9 années avec une faculté de résiliation triennale. L'engagement hors bilan correspond à la somme des loyers restants à payer avant la prochaine possibilité de résiliation, soit le 15 mars 2022 (35,5 mois).

Annexe au 31 mars 2019

- Contrats Crédit Baux

Les 2 contrats Z0035683 et Z0108518 ont été signés en 2017 avec NCM Groupe BNP Paribas pour des instruments d'analyse pour une durée de 5 ans. Deux nouveaux contrats, A1A83631 et A1B32369, ont été souscrits durant l'exercice pour un appareil de pompage et des micro-ondes. La durée de location est également de 5 ans.

Crédit-bail	Coût entrée	Dotation		Valeur nette
		Exercice	Cummulée	
Z0035683	208 852	41 770	38 290	167 082
Z0108518	27 198	5 440	4 533	21 758
A1A83631	28 868	5 293	0	23 576
A1B32369	30 150	6 030	0	24 120
TOTAL	295 068	58 533	42 823	236 536

Crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulée	à 1 an	de 1-5 ans	à plus 5 ans	
Z0035683	43 533	85 494	43 533	90 694		134 227
Z0108518	5 708	10 367	5 708	12 842		18 550
A1A83631	5 442	5 442	5 945	18 331		24 277
A1B32369	6 468	6 468	6 176	18 528		24 704
TOTAL	61 150	107 770	61 362	140 395	0	201 757

- Engagements envers les salariés : Indemnité de départ en retraite

La société MedinCell S.A. a fait évaluer par un actuair e la valeur actuelle probable des indemnités à verser au titre du départ en retraite de ses salariés. Elle se monte à 359 K€ au 31 mars 2019.

Les principales hypothèses actuarielles sont :

Hypothèses actuarielles	31 mars 2019	31 mars 2018
Age de départ en retraite	Départ à taux plein Réforme 2013 (4)	Départ à taux plein Réforme 2013 (4)
Taux d'actualisation (Oblig. AA)	1,46%	1,72%
Taux de charges sociales	45,00%	44,00%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%
Hypothèses de turnover des effectifs :	Table de turnover avec des taux décroissants par âge et nuls à partir de 60 ans, générant un taux moyen de 1,94%.	Table de turnover avec des taux décroissants par âge et nuls à partir de 60 ans, générant un taux moyen de 1,94%.
Table de mortalité	INSEE H/F 2011-2013	INSEE H/F 2011-2013

- Autre engagement donné

L'emprunt obligataire émis en 2016 est assorti d'engagements octroyés par MedinCell à l'émetteur qui pourraient être mis en œuvre en cas de défaut de remboursement de MedinCell :

- un nantissement de 4ème rang de son fonds de commerce.
- un gage de 50 % des droits de propriété intellectuelle limités aux produits développés et aux zones géographiques commercialisées par l'émetteur.

NOTE 33 - Contrat de liquidité

Depuis le 22 octobre 2018, la société a confié à la société de bourse KEPLER CHEUVREUX la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, contrat s'inscrivant dans le cadre d'une pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société MedinCell sur le marché d'Euronext Paris.

Annexe au 31 mars 2019

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

Au 31 mars 2019, dans le cadre du contrat de liquidité, le nombre d'actions auto-détenues au travers de ce contrat est de 18 555, ainsi que 81 K€ de liquidités.

Une dépréciation de ces actions auto-détenues est comptabilisée si la valeur de réalisation calculée par rapport au cours de Bourse est inférieure à la valeur comptable.